



## Recommandation de sécurité No. 48

<b>Date de la publication</b>	11.06.2015
<b>No. reg. du rapport final</b>	2013040901
<b>Déficit de sécurité</b>	<p>Lors de travaux de construction réalisés par une entreprise privée à Kaltbrunn le 9 avril 2013 une pelleteuse sur rail s'est mise involontairement en mouvement sur une voie descendante dans le tunnel de Ricken. Un wagon rempli de ballast était accroché à l'avant de la pelleteuse. En gare de Kaltbrunn, il a heurté un wagon stationné en fin de voie chargé de deux malaxeuses à béton. Le conducteur de la pelleteuse s'est sauvé en sautant de la cabine juste avant la collision. Suite au choc, le wagon a été poussé en bas d'un talus et la pelleteuse a déraillé. En raison d'un défaut technique de la commande des vérins hydrauliques, impossible à constater aujourd'hui, la pelleteuse railroute s'est soulevée sous l'action du lorry ferroviaire si bien que ses pneus ne touchaient plus les rails. Par conséquent, la méthode de freinage utilisée par le conducteur ne lui a pas permis de ralentir le véhicule.</p> <p>L'analyse de l'incident a montré qu'en raison de la sécurité fonctionnelle insuffisante de l'interrupteur à bascule Pos. 70 et de l'activation involontaire de ce dernier et de l'interrupteur Pos. 44, un accident similaire pourrait se reproduire.</p>
<b>Recommandation de sécurité</b>	Sur des pelleteuses rail/route de même type, les interrupteurs à bascule Pos. 70 et Pos. 44 devraient être équipés ultérieurement d'une protection supplémentaire contre toute activation involontaire.
<b>Etat de l'implémentation</b>	Mise en œuvre. Après avoir consulté le fabricant, celui-ci a contrôlé les pelleteuses rail/route de construction identique et les a équipées en cas de besoin.
<b>Rapport final concernant la recommandation de sécurité</b>	<u><a href="#">Schlussbericht</a></u>